

La Gazette du Père Tienne

Edition janvier 2009

Au début, il y avait un hectare, soixante-quatre ares et trente-sept centiares !... et la Mère Tienne, à la tête de ce vaste domaine.

Puis vint le Père Tienne qui, endossant à son tour le paletot de vigneron, trouva vite que ce jardinet n'était pas à la hauteur de ses ambitions...

Au troisième chapitre, le Père Tienne aménagea sa maison pour réunir auprès de lui sa petite famille.

Au quatrième, il acheta des terres nues qu'il laboura et planta de vaillantes boutures, greffées de ses mains expertes.

Au cinquième, il s'amusa à empiler des moellons pour construire un cuvage et vinifier plus aisément sa vendange.

Au sixième, il acheta une maison voisine de la sienne, pour loger en ses remises son matériel et de beaux fûts de chêne en ses caves, puis aménagea un gîte pour occuper le reste du bâtiment... et la Mère Tienne qu'il redoutait de voir engraisser !...

Au septième, il se dit qu'il était content de lui et... acheta un peu de matériel pour fêter ça !

Au huitième chapitre, il trouva que tout cela était bien... mais qu'il aspirait en fait à l'air du « large » : il lui fallait de l'espace autour de ses engins motorisés, plus gourmands en la matière que ses brouettes originelles...

Au neuvième, les Pères Tienne firent construire une nouvelle Cave du Père Tienne, perchée sur la colline de Sologny. Ils vendirent leurs vieilles maisons de pierre pour mettre un peu « au pot » et ménager les nerfs de leur banquier.

Au dixième, ils transportèrent toutes leurs « petites affaires » de **la Place** jusqu' au **Clos**.

Au onzième chapitre, ils s'assirent sur leur nouvelle terrasse, contemplèrent le paysage et laissèrent échapper un soupir : « Et si nous nous reposons un peu pour profiter de tout cela, maintenant ?... »

... Et ils se servirent un verre de paix et prirent quelques mois pour le déguster...

Et au douzième chapitre, la Mère Tienne secoua son Père Tienne qui ronflait un peu fort et lui dit :

« - Dis-moi, le Père ! Ne crois-tu pas qu'il serait temps -depuis bientôt un an que nous sirotions au calme tous les deux- d'inviter tous les amis pour leur faire profiter, à eux aussi, de cette belle vue ?

- Tu as raison, la Mère ! Et il faudra bien nous résigner à ouvrir quelques bouteilles !... »

Tous deux se penchèrent alors sur le calendrier des pompiers et leur doigt s'arrêta sur le week-end de Pâques, les 11 et 12 avril 2009.

Les Pères Tienne ont donc emménagé comme prévu fin avril 2008 dans leurs nouveaux locaux, que nombre d'entre vous ont désormais déjà inaugurés et où nous **aurons le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié « officiel » de notre installation au Clos** :

Les samedi 11 et dimanche 12 avril 2009, à partir de 10h00

Nous vous y présenterons le millésime 2008, cuvée d'une belle tenue, quasi miraculée si l'on tient compte des circonstances climatiques difficiles de l'année ! Nous retracerons avec vous notre petite histoire, partagée pour certains depuis les premières années et vous pourrez mesurer tant le chemin parcouru que la taille des enfants qui ont bien grandi, grâce au bon air de Sologny !

Ces trois fistons poursuivent les chemins qu'ils se sont tracés, loin du « travail de bagnard » de leur deux ancêtres.

L'aîné, Jérôme, batifole de Kant à Spinoza, préparant un Master et le C.A.P.E.S. de philosophie.

Nicolas, le second, se lance, à 18 ans tout frais, dans l'aventure de l'entreprise pour réaliser ses propres films et tenter de vivre de ce métier en proposant ses services de prestations audiovisuelles aux entreprises, associations, particuliers, en bref à tous ceux qui pourraient souhaiter une mise en images à fins de souvenir, promotion, outil de travail et d'analyse, etc...

Et le petit dernier, Simon, suit les traces de Nicolas en suivant au lycée Lumière ce même cursus d'apprenti-Chabrol !

Enfin, nous avons le plaisir de vous informer que les vignerons mâconnais accueilleront la **Saint-Vincent Tournante**, grand événement de la profession en Bourgogne, les **24 et 25 janvier 2009** !

Et pour répondre dignement à l'honneur qui nous est fait d'être les hôtes de cette grande et belle fête, chacun et chacune, au creux de nos vallées, s'active à ses préparatifs et à son organisation, voulue sans faille.

Le programme se déroulera sur trois sites : **Mâcon, Chardonnay et Pierreclos**, où seront proposées au public dégustations et animations diverses.

Vous trouverez davantage de détails sur le site internet dédié à cet événement à l'adresse www.saint-vincent-macon.com

Espérant que ces deux belles occasions nous permettront d'avoir le plaisir de vous revoir, merci de votre fidélité,

Bien amicalement,

Les Pères Tienne